

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MONPLAISIR

25 avenue des Frères Lumière

69008 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31.08.2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

Aux Sociétaires
Maison des Jeunes et de la Culture de Monplaisir (Lyon 8ème)

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Maison des Jeunes et de la Culture de Monplaisir relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'in dépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux sociétaires de l'Assemblée Générale.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit

face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 6 février 2023



Dominique BOBILLON
Commissaire aux comptes

BILAN

Actif	Du 01/09/2021 au 31/08/2022			31.08.2021
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 996.31	21 205.85	2 790.46	4 914.92
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	23 996.31	21 205.85	2 790.46	4 914.92
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTE (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	510 108.07	422 495.72	87 612.35	105 559.27
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	510 108.07	422 495.72	87 612.35	105 559.27
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	534 104.38	443 701.57	90 402.81	110 474.19
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	453 642.35		453 642.35	531 532.80
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	142 443.00		142 443.00	179 567.27
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	311 199.35		311 199.35	351 965.53
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 464.68		1 464.68	914.42
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	844 954.65		844 954.65	842 261.21
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	37 097.63		37 097.63	38 059.43
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	1 337 159.31		1 337 159.31	1 412 767.86
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 871 263.69	443 701.57	1 427 562.12	1 523 242.05

BILAN

Passif	31/08/2022 Montant	31.08.2021 Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	24 650.16	24 650.16
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	551 583.84	437 082.94
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-103 987.64	114 500.90
SITUATION NETTE (1)	472 246.36	576 234.00
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	39 065.60	52 080.72
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	39 065.60	52 080.72
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	511 311.96	628 314.72
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	120 000.00	122 400.00
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)	120 000.00	122 400.00
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	171 915.00	152 941.00
TOTAL PROVISIONS (4)	171 915.00	152 941.00
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	8 874.43	45 831.78
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	32 776.96	25 988.79
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	215 655.63	143 878.45
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		1 574.33
AUTRES DETTES		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	367 028.14	402 312.98
TOTAL DETTES (5)	624 335.16	619 586.33
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	1 427 562.12	1 523 242.05

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Toutes les écritures

	Du 01/09/2021 au 31/08/2022		31.08.2021
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	35 059.50		36 334.62
VENTES DE BIENS	41 299.46		13 490.32
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	910 665.88		503 434.43
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		951 965.34	516 924.75
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 172 846.87		1 117 826.61
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			180.00
DONS MANUELS			180.00
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	6 000.00		6 000.00
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		1 178 846.87	1 124 006.61
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	68 047.23		169 492.95
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	2 400.00		
AUTRES PRODUITS	66 900.75		38 684.45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		2 303 219.69	1 885 443.38
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES	29 793.67		11 696.06
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		410 293.30	288 333.88
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	103 952.61		77 816.05
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 420 358.04		1 288 491.11
CHARGES SOCIALES	361 261.49		73 012.92
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	72 100.29		82 954.07
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
REPORTS EN FONDS DEDIES			32 400.00
AUTRES CHARGES	4 958.45		6 145.21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		2 402 717.85	1 860 849.30
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-99 498.16	24 594.08

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/09/2021 au 31/08/2022		31.08.2021
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 995.01		1 444.23
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		1 995.01	1 444.23
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		1 995.01	1 444.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	896.90		74 835.71
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 802.83		14 696.04
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		14 699.73	89 531.75
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	21 134.22		945.08
SUR OPERATION EN CAPITAL	50.00		124.08
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		21 184.22	1 069.16
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		-6 484.49	88 462.59

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/09/2021 au 31/08/2022		31.08.2021
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		2 319 914.43	1 976 419.36
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		2 423 902.07	1 861 918.46
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			114 500.90
SOLDE DEBITEUR = PERTE		103 987.64	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	351 090.58		
PRESTATION EN NATURE			353 726.22
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		351 090.58	353 726.22
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE	351 090.58		
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			353 726.22
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		351 090.58	353 726.22

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
TOTAL (871)		0.00	870 Bénévolat		
860	Secours en nature		870000	Mise a dispo VDL	351 090.58
860000	Mise a dispo fluides VDL	19 000.24	TOTAL (870)		351 090.58
860100	Mise a dispo locaux VDL	290 506.00	871 Prestations en nature		
860200	Mise a dispo entretien VDL	39 792.95	871000	Mise a dispo vdl	0.00
860300	Mise a dispo assurance VDL	1 791.39	TOTAL (861)		0.00
TOTAL (860)		351 090.58			
861	Mise à disposition gratuite de biens				
861000	Mise a dispo fluides VDL	0.00			
861100	Mise a dispo locaux VDL	0.00			
861200	mise a dispo entretien vdl	0.00			
861300	Mise a dispo assurances vdl	0.00			
Total charges contributions volontaires		351 090.58	Total produits contributions volontaires		351 090.58

Ces comptes concernent une association conforme à la loi du 1er juillet 1901.

« La MJC Monplaisir a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes (enfants, jeunes et adultes), de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs et de ses bénévoles. »

La MJC Monplaisir élabore et formalise un projet associatif répondant à ses missions et l'évalue régulièrement.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC Monplaisir participe au développement local en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants, des adhérents et des participants à la vie associative.

Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

Elle propose aussi des activités et des services divers aux enfants et aux adultes.

De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité, une pratique citoyenne et la participation des adhérents et des habitants à la vie associative.

Les ressources financières proviennent essentiellement des subventions publiques, de prestations de service de la CAF et des participations des adhérents.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Le résultat déficitaire de l'exercice présenté est de -103 987.64 €

Faits significatifs

L'exercice 21/22 présente un résultat déficitaire de 103987 € (4.3% des charges).

Ce déficit vient grever nos fonds propres que fort heureusement, nous avons eu la précaution de consolider lors des exercices précédents.

Nous avons du faire appel à de nouveaux personnels pour assurer la vérification des pass sanitaires.

Nous avons constaté, suite à cette période de pass sanitaire, une diminution significative de nos adhérents.

Nos dépenses d'énergies augmentent de manière significative (+34.8%), notre association, bien qu'à but non lucratif, ne bénéficiant pas de boucliers tarifaires.

Nos charges de personnels augmentent de manière conséquente. Le montant du SMIC a été réévalué par 3 fois lors de cet exercice. Dans un même temps, les partenaires sociaux de notre branche ont soutenu les besoins d'évolution des rémunérations.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés le 01 février 2023 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Généralités

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général en respectant ces principes :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité des comptes,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation des principales méthodes utilisées

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.
Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Amortissements

Matériel et outillage	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel Audio visuel	1 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements divers	3 à 13 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel éducatif	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel de musique subventionné	3 à 10 ans	Linéaire

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Pour celles dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, il a été constitué une provision selon le risque de non-recouvrement.

Subventions de fonctionnement

La subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon ainsi que la subvention du FONJEP perçue au titre d'une année civile est comprise pour son montant total dans les comptes clos au 31/08 sans application d'un calcul effectué prorata temporis.

Les autres subventions annuelles sont traitées en faisant application du prorata temporis (8/12 sur l'exercice et 4/12 sur l'exercice suivant).

Subventions d'investissement

La subvention d'investissement fait l'objet d'une reprise au compte de résultat à la clôture de l'exercice au prorata de l'amortissement du bien financé.

Provisions pour charges

Il s'agit d'une provision pour pensions de retraite.

Informations sur les éléments de l'actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice concernent :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	23 996	0	0	23 996
Immobilisations corporelles	492 896	17 212	0	510 108
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total	516 892	17 212	0	534 104
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	19 081	2 124	0	21 205
Immobilisations corporelles	387 337	35 159	0	422 496
Total	406 418	37 283	0	443 701

Etat des créances

	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans
Autres créances clients		142 443	142 443	
Personnel et comptes rattachés		2 709	2 709	
Taxe sur la valeur ajoutée		1 155	1 155	
Divers Etat et autres collectivités		296 752	296 752	
Débiteurs divers		10 584	10 584	
Charges constatées d'avance		37 098	37 098	
Total		490 741	490 741	

Produits à recevoir

Clients – produits à recevoir	9 551
Autres créances – subventions à recevoir	298 375
Intérêts à recevoir sur livrets	1 465
Autres créances	2 708
Total	312 099

Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance Charges d'exploitation	37 098
---	--------

Informations sur les éléments du passif

Les fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 650			24 650
Report à nouveau	437 083	114 501	0	551 584
Résultat de l'exercice	114 501	-103 988	114 501	-103 988
Total	576 234	10 513	114 501	472 246

Tableau des provisions inscrites au bilan

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour retraite	152 941	34 817	15 843	171 915
Provisions pour risque	0	0	0	0
Total	152 941	34 817	15 843	171 915

La provision est actualisée chaque année, conformément à la réglementation comptable.
De plus un abondement de 10 000€ annuel sur une période de 10 ans est comptabilisé depuis le 31/08/2020.

Les fonds dédiés

Ressources	Intitulé du projet concerné	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur les nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice	Dont fonds sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions						
Ville de Lyon	ALAE	120 000			120 000	90 000
Ville de Lyon	Chantiers jeunes	2 400	2 400		0	
Total		122 400	2 400		120 000	90 000

Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	32 777	32 777		
Personnel et comptes rattachés	85 117	85 117		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 927	119 927		
TVA et autres impôts	10 612	10 612		
Avoirs à rembourser	0	0		
Avoirs à établir	0	0		
Dettes financières	8 874	8 874		
Produits constatés d'avance	367 028	367 028		
Total	624 335	624 335		

Les subventions d'investissements

Libellés	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement :				
- Ville	124 687	0	5 585	119 102
- Métropole	4 250	583	0	4 833
- Carsat	1 500	0	0	1 500
Sous-total	130 437	583	5 585	125 435
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat :				
- Ville	-76 430	-12 556	-5 585	-83 401
- Métropole	-1 530	-542		-2 072
- Carsat	-396	-500		-896
-				
Sous-total	-78 356	- 13 598	-5 585	-86 369
Total	52 081	-13 015	0	39 066

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 993
Dettes fiscales et sociales	119 516
Autres dettes	0
Total	139 509

Comptes de régularisation passif

Cotisations et adhésions (saison 2021/2022)	350 861
Taxe sur les salaires	7 127
ASP	416
Subventions	8 624
TOTAL	367 028

Autres informations

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires inscrites sur le compte d'exploitation 2021/2022, clos le 31/08/22, correspondent à des données chiffrées fournies par la Ville de Lyon pour :

- des valeurs locatives pour les locaux de la MJC Monplaisir et de l'espace des 4 vents.
- des frais réels pour les assurances, les fluides et entretiens assurés par la ville.

	2022	2021	Ecart	Ecart %
Contributions volontaires	351 091	353 726	-2 635	-0.7%

Subventions et contributions financières

	2022	2021	Ecart	Ecart %
ville de Lyon DGF	972 066	925 768	46 298	+5
Ville de Lyon sur opérations	41 400	39 300	2 100	+5.3
Ville de Lyon Fonjep	64 681	64 681		
Métropole	39 784	41 712	-1 928	-4.6
CAF	22 811	23 260	-449	-1.9
Etat Cohésion sociale	25 000	16 000	9 000	+56.3
Etat Fonjep	7105	7105		
Carsat	6 000	6 000		
TOTAL	1 178 847	1 123 826	55 021	+4.9

Le chiffre d'affaires

Libellés	31/08/2022	31/08/2021	Variation Montant	Variation %
- Secteur non lucratif	935 017	523 357	411 660	78.6
- Secteur lucratif	82 751	31 405	51 346	163.5
TOTAL	1 017 768	554 762	463 006	83.5

L'augmentation importante de notre chiffre d'affaires est dû au fait que l'exercice 2020/2021 a été fortement impacté par la crise sanitaire avec des fermetures et des remboursements conséquents.

Autres engagements donnés

Engagements de retraite	241 915
-------------------------	---------

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié et tient compte de l'ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ avec son salaire de fin de carrière. Le montant des prestations auxquelles pourront prétendre les salariés le jour de leur départ à la retraite est défini selon les dispositions actuelles de la Convention Collective ECLAT (ex-Animation).

Effectif

Cadres	4
Employés présents au 31/08/22	115
Employés équivalent temps plein au 31/08/22 : 54	119

La rémunération des organes de direction cadre n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Cotisations

Les cotisations inscrites en compte de résultat sont sans contrepartie car elles permettent uniquement d'être adhérent de l'association et de participer à l'Assemblée Générale.

Les cotisations sont comptabilisées en comptabilité d'engagement, lors de l'appel de cotisation.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant sur le compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 300 €.

Transferts de charges

Remboursement CPAM	5 761
Participation Emplois aidés	10 076
Remboursement Uniformation	35 700
Participation Restaurant	667
TOTAL	52 204

Charges exceptionnelles

Reversement URSSAF « exonération cotisation Covid »	17 605
Fournisseurs/ exercice antérieur	3 325
Divers	254
TOTOTAL	21 184

Produits exceptionnels

Chèques non encaissés de plus de 2 ans	784
Reprise subventions d'investissement	13 598
Divers	318
TOTOTAL	14 700